

Pour nous aider à adapter au mieux la formation à vos besoins, veuillez renseigner les champs suivants :

Vous êtes :

- Exploitant(e) agricole
- Salarié(e) agricole
- Aide familial(e)
- Conjoint(e) d'exploitant(e)
- En phase d'installation
- Projet d'installation à court terme
- Projet d'installation à long terme
- Autres

Agriculteur/trice :

Superficie de votre exploitation (ha):

.....

Vos produits :

.....

Qu'attendez vous de la formation ?

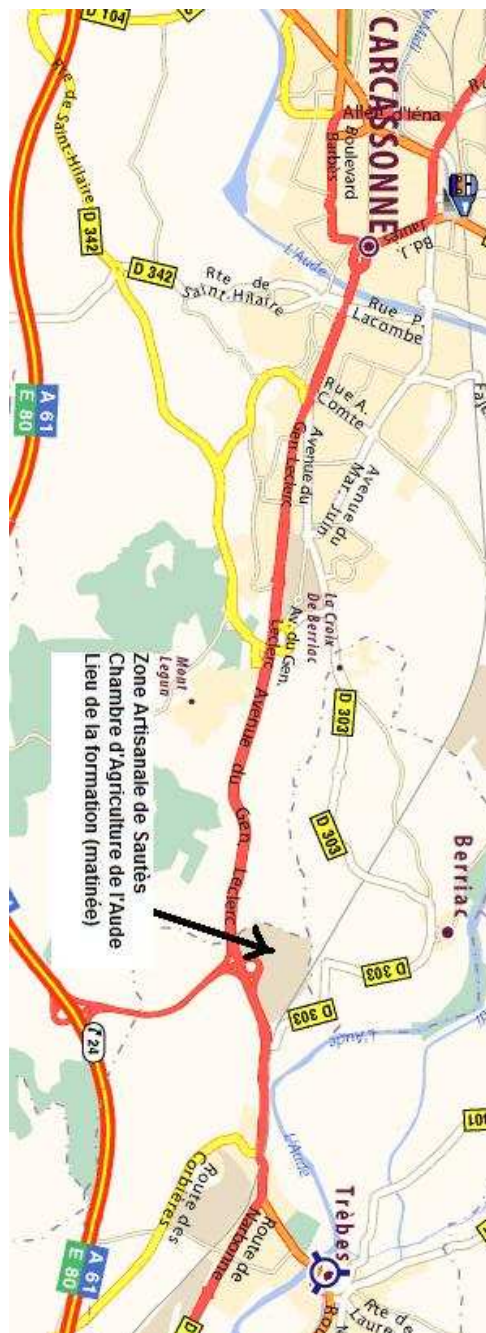
.....

Etes-vous déjà un peu renseigné(e) sur la géobiologie ?

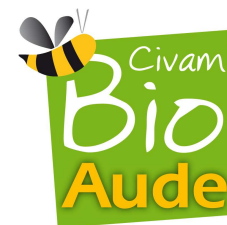
.....

Plan d'Accès

Chambre d'Agriculture de l'Aude - ZA de Sautès à Trèbes - 11 878 Carcassonne Cedex 9



De Carcassonne : suivre la direction Narbonne (av. Gén. Lederc), prendre la sortie à droite en direction de l'A 61. Au stop, tourner à gauche et traverser le pont. La Chambre d'agriculture est indiquée à gauche. En venant de Narbonne, par la D6113, suivre la direction Carcassonne, à la sortie de Trèbes, prendre la bifurcation à droite indiquant la Chambre d'agriculture. De l'autoroute, prendre la sortie n°24, traverser le pont en direction de Carcassonne centre. Dans le virage, tourner à gauche en direction de la Chambre d'agriculture.



FORMATION
Géobiologie
Combattre les nuisances
électromagnétiques

Les 1er et 2 mars 2010



Infos : Biocivam de l'Aude - 04 68 11 79 38



Modalités

Public visé

Producteurs bio audois

Objectifs

Savoir identifier les perturbations naturelles d'un lieu (eau, failles..)

Rappels de notions indispensables d'électricité

Connaître les différents aspects de la pollution électromagnétique

Connaître et utiliser les différents outils de détection

Conditions de participation

· Coût de la formation : la formation est gratuite mais réservée aux adhérents (cotisation 2010 : 60 €)

· Repas partagé tiré du sac et déplacements à la charge des participants

Lieu et dates

Les 1er et 2 mars

Chambre d'Agriculture

ZA de Sautès à Trèbes

11878 Carcassonne Cédex

Animations

Max Haefliger, animateur Biocivam 11

Intervenante

Docteur Françoise Heitz, vétérinaire GIE

Zone Verte

Programme

Horaires :

de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Journée du lundi 1er mars

Matinée (en salle)

- Définition et domaines de la géobiologie
- Environnement géologique naturel
- Equilibre cosmo-tellurique
- Influence sur les hommes et les animaux
- Présentation et apprentissage du pendule, de la baguette universelle et de la baguette coudée
- Savoir identifier les perturbations naturelles d'un lieu (eau, faille...)

Après midi (sur le terrain)

- Apprendre à détecter les perturbations
- Savoir traiter les principaux problèmes électromagnétiques

Journée du mardi 2 mars

Matinée (en salle)

- Les différents aspects de la pollution électromagnétique
- Rappels sur notions d'électricité : Champ magnétique, onde électromagnétique, fréquences

Après midi (sur le terrain)

- Travaux pratiques : Approche des ondes de torsion, des ondes électromagnétiques, des fréquences. Détection des champs électriques, des courants parasites et vagues.

Inscription

Places limitées (10 personnes)

Inscription par ordre d'arrivée

Chambre d'Agriculture de l'Aude

ZA de Sautès à Trèbes

11 878 Carcassonne Cedex 9

Fax : 04 68 78 75 37

biocivam.laurence@wanadoo.fr

Nom

Prénom

Adresse

.....

Tél..... Fax

Mail.....

Je m'inscris à la totalité de la formation et m'engage à y participer

Je ne suis pas adhérent et joins un chèque de 60 € à l'ordre du Biocivam 11 (cotisation 2010)

Je joins mon attestation MSA certifiant que je suis à jour de mes cotisations sociales (condition d'éligibilité au cofinancement de la formation VIVEA/FEADER)

Statut MSA : Exploitant à titre principal

Cotisant solidaire

Attention : les demandes d'inscription non accompagnées du règlement de la cotisation 2010 et de l'attestation MSA ne seront pas traitées.

En cas d'annulation de votre part dans un délai inférieur à 7 jours avant la date de formation, le paiement de la cotisation sera encaissé;

Complétez le verso de la fiche

